



Communiqué de presse
Le 10 octobre 2019

Karos et énergies E.Leclerc annoncent un partenariat pour inciter les particuliers à court-voiturer®

Ce partenariat national entre énergies E.Leclerc et Karos a pour objectif de promouvoir une mobilité durable. Pour inciter les particuliers à se lancer dans cette expérience collaborative, plus verte et plus économique, les Centres E.Leclerc offrent une carte cadeau de 20 euros à tout nouveau conducteur qui propose ses services sur Karos.

Un partenariat pour une mobilité durable

Karos est une application qui met en relation conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets domicile-travail, en combinaison avec les transports en commun.

Dans ce contexte, le recrutement de nouveaux conducteurs pour le court-voiturage® est primordial.

Pour E.Leclerc, ce partenariat s'inscrit dans son engagement en faveur des économies d'énergies et d'une mobilité durable tout en permettant aux automobilistes de gagner en pouvoir d'achat. C'est pour cette raison qu'énergies E.Leclerc, distributeur de carburant, a décidé de soutenir le covoiturage, une initiative qui s'inscrit dans le cadre des CEE (Certificats d'économie d'énergies), un dispositif d'incitation aux économies d'énergie du ministère de la Transition écologique et solidaire.

énergies E.Leclerc et Karos ont donc décidé de signer un partenariat de trois ans pour promouvoir le court-voiturage®, un mode de transport plus écologique et économique et renforcer ainsi le pouvoir d'achat des utilisateurs de l'application.

« Nous avons à cœur de participer à l'émergence de nouvelles pratiques de mobilité du quotidien. Avec ce partenariat, nous offrons une carte cadeau aux nouveaux conducteurs pour les motiver à se lancer dans le covoiturage, un mode de transport écologique mais aussi économique », explique **Thierry Forien, directeur adjoint SIPLEC (E.Leclerc)**

Energie E.Leclerc offre aux conducteurs une carte cadeau de 20 € pour leur premier trajet avec Karos

Afin d'encourager cette démarche collaborative, énergies E.Leclerc propose aux conducteurs qui effectuent un premier trajet **Karos** avec des passagers de bénéficier d'une carte cadeau de 20 euros, valable dans les magasins E.Leclerc. Aucun montant d'achat minimum n'est requis.

Pour devenir conducteur sur Karos, il suffit de créer un compte sur l'application, de renseigner son trajet et de mettre à disposition les places libres dans son véhicule. Une fois le premier trajet effectué, le conducteur recevra sa carte cadeau.

« Nous sommes très contents de nouer ce partenariat avec énergies E.Leclerc, il sera décisif pour encourager les Français à court-voiturer au quotidien, et participe ainsi à la transition énergétique à l'échelle nationale. Le bénéfice pour nos utilisateurs sera double : ils gagneront en pouvoir d'achat sur



leur budget voiture mais aussi sur leur budget courses », conclut **Olivier Binet, Président et co-fondateur de Karos.**

Karos : comment ça marche ?

Karos est une application dédiée au covoiturage domicile-travail. Le principe est simple : il suffit d'entrer ses adresses de départ et d'arrivée, ses horaires habituels de trajet, et Karos fait le reste. Grâce à l'intelligence artificielle, l'application trouve automatiquement les meilleurs court-voiturages® disponibles chaque jour. Les frais sont ensuite partagés entre le conducteur et le passager, qui paye 0,10 € par kilomètre parcouru (avec un montant minimum de 1,50 € par trajet).

A PROPOS DE KAROS

Créée en 2014 par Olivier Binet, spécialiste du financement et du développement d'entreprises, et Tristan Croiset, expert Big Data et Machine Learning, Karos invente un nouveau réseau de transport en commun en exploitant les sièges libres des voitures en circulation. Après deux années de développement technique et forte d'une équipe d'experts en data science, big data, développement mobile et psycho-ergonomie, Karos a inventé le court-voiturage® et lancé son application mobile en 2015. Aujourd'hui l'application compte plus de 200 000 utilisateurs actifs, qui réalisent un covoiturage toutes les six secondes. Elle a permis plus d'1,5 million de trajets partagés partout en France.

Soutenue par le Ministère de la Recherche et BPI France, ambassadrice de la French Tech à la COP 21, membre de la plateforme Ville-durable de Paris&Co et du consortium Européen EIT Digital, Karos a été primée à quatorze reprises pour son innovation de rupture au service de la mobilité durable.

Téléchargez l'application Karos : <https://www.karos.fr/>

A PROPOS DE ENERGIES E.LECLERC

énergies E.Leclerc propose des produits et des services adaptés à tous les usages et répondant à des critères de qualité et de performance au meilleur prix dans le secteur de l'énergie. L'enseigne propose ainsi du gaz conditionné, du fioul domestique, des carburants automobiles, des bornes de recharge électrique, un programme primes énergie et une carte carburant professionnelle. Depuis 2018, énergies E.Leclerc est également un fournisseur d'électricité avec une offre d'énergie 100 % verte.

CONTACTS PRESSE

Karos
Agence Henry Conseil
01 46 22 76 43
agence@henryconseil.com
www.henryconseil.com

Service de presse E.Leclerc :
01 80 18 18 10
e.leclerc@agencebabel.com